

ABONNEMENTS

Pour le département du Cantal :

Un an, 12 f.; 6 mois, 6 f. 50; 3 mois, 3 f. 50

Pour le reste de la France :

Un an, 14 f.; 6 mois, 7 f. 50; 3 mois, 4 f.

Pour l'Espagne :

Un an, 15 f.; 6 mois, 8 f.; 3 mois, 4 f. 50

Un Numéro : 15 centimes.

L'abonnement est payable d'avance

et un mandat sur la poste ou en timbres-poste

Adresser franco toutes les correspondances à

M. A. PINARD, directeur-gérant.

L'INDEPENDANT

DU CANTAL

ON S'ABONNE

A AURILLAC, au Bureau du Journal
et à la Papeterie PINARD
rue Neuve.L'abonnement part des 1^{ers} et 16 de chaque mois
et continue jusqu'à réception d'avis contraire

Tarif des insertions :

ANNONCES JUDICIAIRES... 20 cent. la ligne

ANNONCES DIVERSES... 25 cent. —

RÉGULARISÉS... 40 cent. —

Les annonces sont reçues à Paris, chez MM
DONGREZ et BULLIER, place de la Bourse
2, rue Fléchet.

JOURNAL POLITIQUE, PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI.

Nouvelles Locales.

M. le préfet du Cantal vient d'adresser aux maires du département la circulaire suivante :

Aurillac, le 5 juillet 1880.

MESSIEURS,

Le *Journal officiel* publiera prochainement la loi qui fixe au 14 juillet la date de la fête nationale. Vous devez donc dès maintenant prendre des mesures pour que cette fête soit célébrée comme il convient.

A cet effet, vous pouvez réunir extraordinairement le Conseil municipal et l'inviter à voter les fonds qu'il jugera nécessaires.

Sauf l'obligation de pavoiser les édifices publics pendant le jour, et de les illuminer pendant la soirée, aucun programme n'est imposé aux municipalités; je me borne à confier à votre dévouement le soin d'organiser la fête, de faire appel au patriotisme de vos concitoyens pour qu'ils décorent leurs maisons, en vous conformant d'ailleurs aux usages locaux pour l'emploi des ressources qui seront mises à votre disposition par le Conseil municipal.

Le 14 juillet sera considéré comme jour férié; les administrations publiques chômeront, les élèves des écoles auront congé, et la Fête nationale devra être célébrée officiellement ce jour-là, mais rien ne s'oppose à ce que cette Fête soit continuée le dimanche 18. La permission de minuit accordée aux établissements publics pour le 14 sera aussi valable pour le dimanche suivant.

Je serai heureux, Monsieur le Maire, d'apprendre que dans votre commune l'appel qui est fait par le Gouvernement aux populations a été entendu, et je lirai

avec attention le rapport que vous voudrez bien m'adresser après la fête.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet du Cantal,
A. VIMONT.

ABONNEMENTS

Pour le département du Cantal :
Un an, 12 fr.; 6 mois, 6 fr. 50; 3 mois, 3 fr. 50
Pour le reste de la France :
Un an, 14 fr.; 6 mois, 7 fr. 50; 3 mois, 4 fr.
Pour l'Espagne :
Un an, 15 fr.; 6 mois, 8 fr.; 3 mois, 4 fr. 50
Un Numéro : 15 centimes.
L'abonnement se paie d'avance
sur un mandat sur la poste ou en timbres-poste
Adresser franco les correspondances à
M. A. PINARD directeur-gérant.

L'INDEPENDANT

DU CANTAL

ON S'ABONNE
à AURILLAC, au Bureau du Journal
et à la Papeterie PINARD
rue Neuve.
L'abonnement part des 1^{er} et 16 de chaque mois
et continue jusqu'à réception d'avis contraire

Tarif des Insertions:
ANNONCES JUDICIAIRES... 20 cent. la ligne
ANNONCES DIVERSES... 25 cent. —
RÉCLAMES... 40 cent. —
Les annonces sont reçues à Paris, chez MM
DONGREZ et BULLIER, place de la Bourse
HAYAS, place de la Bourse, ADOLPHE EWIG
2, rue Fléclier.

JOURNAL POLITIQUE, PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI.

Nouvelles Locales.

Banquet patriotique du 14 juillet 1880.

Nous avons reçu déjà en grand nombre des souscriptions pour le banquet patriotique du 14 juillet. Les personnes qui désireraient encore se faire inscrire, sont priées de le faire sans retard; il importe à la bonne organisation du banquet qu'on soit fixé au plus tôt sur le nombre des adhérents.

Afin de laisser la plus grande liberté pour les réjouissances du soir, il a été convenu que le banquet aurait lieu le 14 à midi.

On peut se procurer des cartes d'entrée chez MM. Ray (hôtel du Commerce), Dominique, libraire, marchand de journaux, rue Neuve et au bureau du journal.

Les électeurs du canton de Vic-sur-Cère sont convoqués pour le dimanche 18 juillet, à l'effet de nommer un conseiller d'arrondissement, en remplacement de M. Garnier, père, décédé.

Un certain nombre d'électeurs ont offert la candidature républicaine à M. Théophile Garnier, maire de Raulhac, qui a accepté dans les termes que nous reproduisons ci-après. M. Garnier ne paraît pas jusqu'ici, avoir de concurrent, les réactionnaires ayant jugé prudent sans doute de ne pas prendre part à une lutte qui ne pouvait aboutir, pour eux, qu'à un nouvel échec.

Mes chers compatriotes,

Un grand nombre d'entre vous m'ont vivement engagé à poser ma candidature au Conseil d'arrondissement.

Je ne m'attendais pas à cette nouvelle marque de sympathie, mais ce serait mal la reconnaître que d'y répondre par un refus.

J'accepte donc la candidature qui m'est offerte.

Je ne me dissimule aucune des difficultés qui m'incomberont si je suis élu.

Toutefois, si une volonté énergique, une connaissance approfondie des besoins de la région et un attachement sincère à la République, constituent de sérieux éléments de succès. Vous pouvez être assurés que je remplirai au mieux de vos intérêts, le mandat que je tiendrai de vos libres suffrages.

Toutes les mesures tendant à faire bénéficier le canton de Vic d'une amélioration matérielle ou morale trouveront en moi un défenseur.

Mais je m'occuperai surtout du développement de notre réseau de chemins, convaincu que je contribuerai à l'augmentation de la prospérité générale, tout en rendant plus intimes les liens qui unissent déjà les deux vallées sœurs.

TH. GARNIER,
maire de Raulhac.

Treizième Année. — N° 57.

BUREAUX A AURILLAC, RUE NEUVE & RUE DE LA BRIDE.

Samedi 17 Juillet 1880.

ABONNEMENTS

Pour le département du Cantal :
Un an, 12 fr.; 6 mois, 6 fr. 50; 3 mois, 3 fr. 50
Pour le reste de la France :
Un an, 14 fr.; 6 mois, 7 fr. 50; 3 mois, 4 fr.
Pour l'Espagne :
Un an, 15 fr.; 6 mois, 8 fr.; 3 mois, 4 fr. 50
Un Numéro: 15 centimes.
L'abonnement se paie d'avance
par un mandat sur la poste ou en timbres-poste
Adresser franco les correspondances à
M. A. PINARD Directeur-gérant.

L'INDEPENDANT DU CANTAL

JOURNAL POLITIQUE, PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI.

ON S'ABONNE

à AURILLAC, au Bureau du Journal
et à la Papeterie PINARD
rue Neuve.

L'abonnement part des 1^{er} et 16 de chaque mois
et continue jusqu'à réception d'avis contraire

Tarif des Insertions :

ANNONCES JUDICIAIRES.... 50 cent. la ligne
ANNONCES DIVERSES..... 25 cent. —
RÉCLAMES..... 40 cent. —
Les annonces sont reçues à Paris, chez M. E.
DONGRE et BOLLIER, place de la Bourse,
HAYAS, place de la Bourse, ADOLPHE EWIG
2, rue Fléchet.

Remarques que si le ministre de l'instruction publique a indiqué le type des écoles à créer, il a protesté lui-même contre toute intention de l'imposer; mais, remarques surtout le projet en lui-même, il est vraiment digne d'une société républicaine et démocratique qui veut qu'aucune de ses forces ne soit perdue, que tout homme dans ses rangs puisse prétendre à l'instruction qui doit lui assurer le bien-être et l'indépendance; aux uns, l'instruction purement intellectuelle de l'école à ses divers degrés; aux autres, l'instruction manuelle de l'atelier; mais tous un esprit de savoir qui ne laisse aucune à l'oisiveté, et qui restreigne la misère aux accidents isolés qui dépassent la volonté humaine, mais qu'elle peut encore prévenir et diminuer par des institutions de prévoyance.

Nouvelles Locales.

LA FÊTE NATIONALE

La fête du 14 Juillet à Aurillac a eu un éclat qui a dépassé toutes les précédentes. L'élan et l'enthousiasme ont été admirables. Un soleil splendide éclairait cette belle journée.

Les partis et les petites divisions s'effaçaient devant les grands souvenirs qu'évoquait dans tous les esprits la date mémorable de la prise de la Bastille par le peuple de Paris.

A part quelques maisons habitées par des personnes sans notoriété dans la ville, toutes les rues, toutes les fenêtres étaient enguirlandées et pavisées dès le matin et illuminées le soir. C'était un spectacle véritablement féérique, les drapeaux, les fleurs, les symboles patriotiques ornaient chaque maison.

La rue du Consulat, la rue de La Coste, la rue des Forgerons et les rues voisines, la Porte d'Aurignac, la place de l'Hôtel-de-Ville, la route de Tulle attirèrent surtout, pendant toute la journée, l'admiration des promeneurs.

Le soir, le coup d'œil était merveilleux. Des bosquets de verdure, ornés de fleurs et de lanternes, avaient été construits spontanément par des citoyens et des citoyennes que leur modestie nous empêche de nommer ici, mais que tout le monde connaît bien dans leur quartier, des images ou des statues de la République avaient été placées dans ces repositifs improvisés. Rien n'était plus gracieux que les guirlandes multicolores de feu qui illuminaient les rues et les places.

Les villageois du voisinage étaient venus en foule assister aux divertissements publics.

Les courses d'enfants, les jeux publics, les mâts de cocagne, le feu d'artifice, la retraite aux flambeaux avaient attiré une foule considérable, toute la ville était en fête et chacun manifestait sa joie et son patriotisme à sa manière: les enfants portaient des cocardes et de jolis petits drapeaux, un grand nombre de dames et de demoiselles avaient dans leur toilette les couleurs nationales, les jeunes gens portaient à la boutonnière des rubans et des décorations tricolores, les cafés et les auberges regorgeaient de clients, les promeneurs étaient pleins de monde.

La fanfare d'Aurillac, récemment réorganisée sous l'habile direction de M. Bonnefons, a prêté son concours à la fête. Elle a donné une aubade à la Préfecture où elle a été reçue par M. le chef de cabinet qui a remercié les membres de la fanfare et les a félicités de leur empressement patriotique et de leur excellente organisation. Puis une aubade a été donnée à M. le maire qui a fait à nos jeunes musiciens le plus gracieux accueil.

Le soir, la fanfare, les tambours, les clairons et une compagnie de soldats de la ligne que M. le colonel, récemment arrivé parmi nous, avait bien voulu autoriser à prendre part à la fête, ont parcouru la ville au milieu des acclamations universelles, en jouant l'hymne de la *Marseillaise* et d'autres airs patriotiques. Ces airs ont été chantés pendant une partie de la nuit par des groupes joyeux et à une heure du matin la fête était terminée. Pas un accident ne s'est produit, pas une note discordante n'a troublé l'harmonie de cette belle fête.

Nous recevons de tous les points du département des nouvelles de la fête nationale. L'entraînait été universel.

Les chefs-lieux d'arrondissements et des cantons avaient déployé une activité digne des plus grands éloges. Un très-grand nombre de petites communes, surtout dans l'arrondissement de Murat, ont tenu à honneur de manifester avec enthousiasme leurs sentiments patriotiques. Beaucoup d'entre elles recommenceront la fête demain dimanche.

Les fêtes officielles de l'Empire sont complètement éclipsées par la célébration grandiose de la fête du 14 juillet. L'élan était vrai et naturel mercredi dernier.

Dans toutes nos communes ce n'était plus cet entrain gauche, factice et commandé que l'on remarquait sous le règne du dernier des Bonaparte. Chacun sent maintenant battre le cœur de ses concitoyens à l'unisson du sien, aussi les manifestations sont-elles spontanées et touchantes.

Tout s'est passé avec la dignité que comportait une semblable manifestation. C'est une bonne journée, c'est une grande journée pour notre ville, pour notre département et pour la France.

R. F.

Mercredi à midi avait lieu le banquet patriotique par nous précédemment annoncé. Une soixantaine de convives (tout ce que la salle pouvait contenir) avaient été disposés dans la grande salle de l'Hôtel du Commerce, où un nombre à peu près égal de convives venait prendre place et célébrer fraternellement le glorieux anniversaire de la prise de la Bastille. M. le Maire et la plupart des membres du Conseil municipal avaient tenu à être de la fête, et autour d'eux se groupaient, sans distinction de nuances, des citoyens de toutes classes et de toutes conditions.

La gaieté la plus franche et la plus vive cordialité n'ont cessé de régner dans cette réunion intime à laquelle on a toutefois regretté de ne pas voir s'associer les quelques fonctionnaires républicains que compte l'administration locale.

M. Joseph Gabanes, maire, se faisant de la façon la plus heureuse, l'interprète des sentiments qui animaient l'assistance, a porté le toast suivant :

Messieurs,

Autrefois, à un jour donné, la France était appelée à célébrer la fête du souverain, la fête d'un homme; partout des réjouissances publiques étaient commandées en son honneur... Nous nous souvenons de ce qu'était alors l'enthousiasme officiel...

Les choses sont aujourd'hui bien changées... L'aspect de notre chère ville d'Aurillac nous le montre. L'enthousiasme de commande a fait place à un sentiment plus vrai, plus spontané; et cela, parce que nous célébrons la fête de tous, la fête nationale, la fête de la République.

Au moment où il s'agissait de défendre la République contre les attaques de tous les partis coalisés, un grand patriote a pu dire: « La République est de tous les gouvernements celui qui nous divise le moins. » Mais aujourd'hui que la République est fondée, nous devons dire et montrer à tous, même aux plus incrédules, que le gouvernement de la République est celui qui rapproche et qui unit le plus étroitement les hommes.

Pour moi, je voudrais que cette fête du 14 juillet ne fut pas seulement l'anniversaire d'une grande bataille et d'une grande victoire, je voudrais qu'elle fut surtout la fête de l'apaisement, de la concorde et de la fraternité.

De remercie ceux qui ont eu la pensée d'organiser ce banquet. Les verres en main on se voit de plus près, et c'est ainsi qu'on arrive à se connaître mieux et à s'estimer davantage. Dans ces réunions où règne toujours une franche gaieté, certains esprits même ne voient que le côté frivole et récréatif de la fête, mais l'observateur attentif sait bien que l'intimité toute cordiale qui s'établit ainsi est souvent le point de départ des amitiés les plus durables ou l'occasion des réconciliations les plus inespérées.

Je vous propose de boire à la République, à la fraternité.

Ces paroles ont été accueillies par une approbation et des acclamations unanimes.

M. Loussert, avocat et membre du Conseil municipal, s'est levé ensuite et a évoqué dans les termes suivants, les souvenirs de la grande date que célébrait en ce jour la France entière :

MESSIEURS,

Nous fêtons en ce jour un anniversaire à jamais glorieux; nous célébrons une date, digne de rester entre toutes dans la mémoire des hommes.

Il y a aujourd'hui quatre-vingt-onze années que le peuple de Paris prenait la Bastille, et détruisait la sombre forteresse qui, depuis quatre siècles, avait étouffé sous ses épais murs les gémissements de tant de victimes de l'intolérance religieuse et de l'absolutisme royal.

Ce fut une grande journée, journée de joie et de délivrance, à laquelle le ciel lui-même prêta son éclatant soleil, comme si, pour punir une œuvre de ténebreux, il dut suffire de l'enthousiasme sacré de quelques hommes et d'une poignée de rayons.

Comment raconter cet événement inouï, comment redire une des pages les plus belles de notre histoire nationale; comment ne pas se sentir étreint par cet immortel souvenir! Oui, j'en atteste notre commune émotion, l'admiration et la reconnaissance se partagent nos cœurs; nos visages ont pâli à l'évocation de ce jour de rédemption et nous ne savons, dans notre gratitude impuissante, comment honorer le mémoire de ces combattants héroïques, soldats, bourgeois, étudiants, ouvriers tous animés des mêmes généreuses ardeurs, tous avides de liberté, et qui, plus grande que les héros d'Homère sont tombés, obscurs sur le premier champ de bataille de la Révolution, nous léguant, selon l'expression du poète, leur féconde victoire sans songer même à nous dire leur nom.

Je n'ai pas à vous apprendre que seuls épisodes touchants marquèrent ce jour, lumineux comme une aurore.

En dépit des misérables calomnies que l'esprit de parti a accumulées, l'histoire nous montre les vainqueurs aussi magnanimes après la victoire qu'ils avaient été intrépides durant l'assaut. A part quelques rares victimes, que rien ne pouvait soustraire à la fureur populaire, les ennemis de l'ère passée furent traités avec douceur et mis sous la garde de ces combattants des faubourgs, qui n'attendaient que le triomphe pour déposer le fardeau des haines et de la vengeance! Quels attendrissements, alors! Quels pleurs de joie coulaient de ces yeux... Les fêtes républicaines dans les com-

munes qui réunissent ces hommes libérés foulant pour la première fois le libre sol de la patrie!

Aujourd'hui nous bénéficions de la vaillance de nos devanciers, de ces citoyens - u bras fort et au cœur hardi, qui, insouciant de ce qui, affrontèrent en riant la mitraille des canons et la fusillade des gardes suisses. Aujourd'hui nous nous souvenons plus modestes par la prise de la Bastille; ses murs effrayés ne se dressent plus devant nous comme un épouvantail; nous ne redoutons plus ses cachots infects et ses culs de basse fosse où l'on entraînait vivant dans l'oubli et dans le silence, le peuple jeté bas le sinistre édifice et depuis l'on a dansé sur ses débris! Honneur à ces lutteurs de la première heure! Gloire éternelle aux aînés qui nous ont tracé le chemin et ont débarrassé l'avenir!

Est-ce à dire que pour cela il ne nous reste rien à faire? Non, messieurs; pour être plus facile et plus douce notre mission n'en est pas moins élevée; nous avons à continuer et à compléter l'œuvre commencée le 14 juillet 1789. Nos pères furent des Titans, tâchons de ne pas être des Pygmées. Elles sont nombreuses encore les Bastilles qu'il nous reste à détruire pour dégager l'esprit humain des entraves qui l'embarassent à sa marche irrésistible vers le progrès!

Certes, nous ne reviendrons plus à ces époques tragiques où un peuple entier, décidé à triompher ou à mourir, s'armait pour démontrer au despotisme qu'un homme n'est pas un vil bétail, qu'un citoyen ne relève que de lui-même et n'est la propriété de personne; mais si nos devanciers ont lutté pour le franchissement des corps nous avons à lutter, nous, pour l'émancipation des esprits; nous avons à combattre les ennemis plus insaisissables et plus redoutables que le noir donjon qui s'effondra sous le souffle de ce grand peuple de Paris, ouvrier et martyr de toutes nos révolutions nous nous trouvons aux prises avec les plus féroces de la société moderne: la superstition et l'ignorance; voilà nos vrais ennemis aujourd'hui, et ces ennemis là on ne les tue pas avec le fer, mais avec le livre. C'est le livre qui nous donne à l'œuvre d'un cœur indomptable, messieurs; versons à flots l'instruction libératrice; ouvrons ces pauvres yeux qui ont peur du jour, vivifions ces intelligences qui chancelent, régénérons ces esprits par l'enseignement universel! Que chacun prête son concours à cette œuvre vraiment patriotique, celui-ci à la tribune, celui-là au théâtre, cet autre dans la presse; d'où qu'elle vienne, la lumière est toujours bonne, et il ne faut jamais laisser clair tant qu'il reste un nuage dans l'air.

Et maintenant, messieurs, qu'ajouterais-je? Le banquet fraternel qui nous réunit montre par quels liens étroits tous les républicains sont unis. Au milieu de ce pays entier treillisé d'allégresse, où les drapeaux de la France sont solennellement remis à l'armée nationale, où la mère patrie ouvre ses larges bras à des fils égarés et repentants, il ne saurait être question de d'apaisement et de concorde! Oublions-les, ces dissidents passagers qui ont pu nous pas diviser mais agiter notre grand parti; au jour du danger nous nous retrouverons tous d'accord et indissolublement unis contre l'ennemi commun.

Soyons tout entiers aux joies de l'heure présente, et ne nous séparons pas sans porter un toast à la mémoire de ces fiers citoyens à qui nous devons d'être libres. Ce toast est le plus facile et le plus glorieux, aux combattants du 14 juillet 1789.

Des applaudissements répétés et les cris nombreux de: *Vive la République!* ont été venus témoignage de l'intime satisfaction qu'avait éprouvée l'auditoire tout entier, en écoutant cette belle et touchante allocution.

La fête s'est terminée au chant de la *Marseillaise*, et chacun s'est retiré, regrettant que les préparatifs à faire pour les réjouissances du soir aient obligé les assistants à se séparer plus tôt qu'ils ne l'auraient désiré.

M. Adrien Bastid, député de l'arrondissement, ne pouvant assister au banquet républicain du 14 juillet, avait envoyé la lettre suivante qu'on nous communique, et qui n'est arrivée que le 15 au matin, l'administration des postes ayant cessé ses distributions le 14 à midi.

Paris, le 13 juillet 1880.

Chers Concitoyens,

Il y a un an, à pareil jour, la même pensée républicaine nous avait réunis et votre patriotisme nous avait permis l'éclatante manifestation par laquelle les pouvoirs publics ont solennisé désormais la date immortelle du 14 juillet. Séparé aujourd'hui de vous par les devoirs que m'impose le mandat dont vous m'avez honoré, j'ai voulu cependant m'associer à vos vœux par le cordial souvenir de ce banquet où nous prîrions ensemble à la grande fête de la République.

Il a été justement choisi entre tous, pour être le plus solennel dans nos fastes, ce jour où, comme l'a dit le grand poète, sont tombés toutes les Bastilles; en ce jour la main vaillante des anciens a semé dans le sol affranchi des germes de liberté dont nous devons récolter la tardive mais riche moisson.

Gloire donc à ceux qui ont détruit les forteresses du despotisme; que le souvenir de ceux qui nous ont entr'ouvert la route du progrès soit précieusement conservé par la démocratie; que les associations patriotiques et les clubs qui partent en ce moment de Paris, trouvent, en traversant la France, une énergique écho dans nos vieilles montagnes.

Vive la République!

A. BASTID

De tous côtés nous recevons des détails intéressants sur cette fête du 14 juillet qui laissera dans tous les cœurs des habitants du Cantal d'impérissables souvenirs.

Nous pensons que nos lecteurs nous sauront grés de leur mettre sous les yeux quelques-unes de ces communications :

Pleaux, 14 juillet.

Monsieur Pnard,

En dépit des esprits moroses, Pleaux, la petite ville cléricale que vous con-

naissiez, s'est surpassée dans sa manifestation du 14; on peut dire que la population était en liesse et que tout le monde s'était ingénié à trouver quelque chose d'original pour célébrer ce grand jour, la fête nationale de la France, cette fête de l'affranchissement et de la liberté pour tous. Quelques esprits inquiets se sont bien insurgés contre la fête, mais nous sommes habitués dès longtemps, à ces économies de lampions de la part de ces citoyens-là; la grande masse de la population s'est chargée d'y parer, elle s'est ingéniée à paviser ses maisons, avec éclat, de manière à présenter un brillant spectacle.

Les habitants qui n'ont ni illuminé, ni pavoisé leurs maisons sont coutumiers du fait, ils ont l'abstention du lampion dans le sang, et en usant du volet fermé le 14, ils ont voulu rester dans la tradition.

Cela est désolant pour le frère Pitot, mais son martyre n'est cour rien dans l'extinction des lumières aux vitres des maisons bien pensantes, trois ou quatre, au plus, pourraient faire exception. Les drapeaux flottent au vent, il y a bien des greinchoux qui maronnent ferme, mais qu'importe! Ah! ah! mes bonnes gens, vous ne saviez pas que le peuple aimait tant que ça la République. Vous êtes surpris de cet enthousiasme, de cette activité à la fête! Vous semblez ignorer qu'un grand souffle de fraternité a passé sur la nation qui vient de donner un spectacle inouï dans les fastes de l'humanité.

La joie est dans tous les cœurs. Vous aurez beau faire, pauvres piteux de réactionnaires, la fête de la République est la fête de la France! On ne vous honorerait pas d'une rancune, pas même d'une haine. La République passe indifférente devant ces hommes sans grandeur dans l'âme, sans horizon dans l'esprit, devant ces physionomies pédantesques et brumeuses, sans relief aucun.

Que nous importe, en effet, vos cœurs ténébreux? Les fourmillières n'ont jamais gré le soleil. L'oiseau qui vole ne songe guère à la taupe qui creuse, au reptile qui rampe.

Vous avez cru que la poudre avait été inventée pour vos canons, elle est faite pour nos feux de joie! Elle a été assez longtemps l'obus qui éclate, la balle qui tue, elle est aujourd'hui la flamme qui loit, la lumière qui éclaire, la voix qui chante et qui fait taire toutes les autres.

Voyez cette petite ville si calme et si dévote, partout un enthousiasme indescriptible, partout la même ardeur, le même mouvement. Pleaux tout entier se lève pour crier à la République un hosanna que les échos répéteront longtemps.

Le souvenir de cette fête restera gravé dans le cœur de la population. L'hôtel-de-Ville, le boulevard de la République, le cercle cantonal, la gendarmerie décorée avec un goût exquis attirait tous les regards.

Tous les cafés sans exception avaient pavoisé et illuminé leurs établissements d'une façon originale et grandiose. Les hôtels, les maisons particulières avaient illuminé et décoré leurs façades; c'était un luxe de lampions, de drapeaux, de lanternes vénitienes d'un effet ravissant. M. Figeac avait pavoisé ses croisées, et s'il me fallait reproduire les inscriptions, les jolies choses que j'ai rencontrées en parcourant la ville, votre feuille n'y suffirait pas.

Enfin, cette fête inaugurée par 13 coups de canonniers s'est terminée par un brillant feu d'artifice.

Nous n'avons à regretter qu'une chose, c'est que la parcimonie ou l'opposition des membres réactionnaires du conseil municipal ait empêché le vote d'une somme convenable pour être distribuée aux indigents. J'ai la conviction que la charité privée y suppléera.

Les autres communes du canton n'ont pas été moins empressées que Pleaux à fêter cette grande journée: St-Christophe, Tourniac, Chaussenac, etc., les uns par des banquets, des illuminations, d'autres par des distributions aux indigents, toutes les municipalités ont concouru dans la limite de leurs ressources à faire participer tous les malheureux à la joie commune et le soir à 11 heures, on entendait partout ce cri d'enthousiasme: Vive la République! Vive la liberté!

Agrez cher Monsieur, etc.

JEAN D'ESCOLOUX.

Champagnac-les-Mines,

Monsieur le Rédacteur du journal *l'Indépendant du Cantal*.

La fête nationale du 14 juillet a été célébrée à Champagnac-les-Mines avec toute la pompe et tout l'éclat désirables.

Dès le matin, on voyait flotter le drapeau tricolore aux bureaux de la poste et de la régé, des contributions indirectes. De plus, une animation inaccoutumée jointe à un entrain que